

	<b>Mairie d'IFS</b> <b>Esplanade François Mitterrand</b> <b>B.P. 44 – 14123 IFS</b>  Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
<b>FLORO TP – REMPLACEMENT D'UN TAMPON  D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES – RUE DE  BRETTEVILLE  ARRETE N° 2024/254</b>		

**LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,**

VU les articles L2213-1 à L2213-6.1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les articles L411-1 à L411-7 du Code de la route ;

VU la demande d'arrêté de police de la circulation en date du 30 septembre 2024 de la société FLORO TP sollicitant la Ville pour des travaux de remplacement d'un tampon d'assainissement des eaux usées Rue de Bretteville, à l'angle de la Rue Aristide Briand à Ifs ;

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers et de réglementer la circulation dans l'emprise du chantier ;

**ARRETE**

- Article 1 :** La société FLORO TP est autorisée à réaliser, à partir du 2 octobre 2024 et pour une durée de 10 jours, des travaux de remplacement d'un tampon d'assainissement des eaux usées Rue de Bretteville, à l'angle de la Rue Aristide Briand à Ifs.
- Article 2 :** Pour permettre la réalisation des travaux, la circulation se fera sur une chaussée rétrécie par la mise en place d'un alternat avec feux tricolores.
- Article 3 :** La société FLORO TP est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation.
- Article 4 :** Après les travaux, la société FLORO TP devra remettre la chaussée dans son état initial (marquage, couleur, piste cyclable).
- Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
  - La Police Municipale d'Ifs ;
  - La société FLORO TP ;
  - Caen la mer – Service de collecte des déchets ;
  - KEOLIS ;
  - Le SDIS.

Fait à Ifs, le 30 août 2024



Le Maire,

  
**Michel PATARD-LEGENDRÉ.**